

Instruments de travail

Vous trouverez ci-dessous trois exemples d'organisation des 108 heures libérées. Il ne s'agit pas de modèles, mais de trois types d'organisation destinés à inciter chaque équipe à penser la répartition et les modalités d'organisation les plus appropriées au terrain.

Scénario 1 :

- 42 heures de concertation et d'élaboration de PPRE pour les élèves à besoins spécifiques. (quels élèves ? quels besoins ? quels types d'atelier). Ces temps de travail d'équipe permettent d'articuler les actions en faveur des élèves en difficulté menées en classe et hors classe.
A raison de 6 concertations de 3h00 au 1er trimestre, 5 concertations au 2ème trimestre et 3 au 3ème trimestre.
- 18 heures de concertation pour l'élaboration et le suivi de projets de cycle et d'école
- 18 heures de travail en réseau d'établissements : animation pédagogique, formation et élaboration du plan de formation
- 3 heures d'ateliers avec les parents sur des thématiques éducatives et d'apprentissage
- 9 heures de travail sur la continuité et la complémentarité du système éducatif : visite et analyse de ces visites en crèche, halte-garderie, collège, ASE, PMI, CMPP, IME...
- 18 heures d'ateliers auprès d'élèves à besoins spécifiques

N.B. : ce scénario comporte très peu d'heures d'atelier auprès d'élèves à besoins spécifiques. Il suppose donc que les enseignants personnalisent fortement la pédagogie en classe complète.

Scénario 2 :

- 21 heures de concertation et d'élaboration de PPRE pour les élèves à besoins spécifiques. (quels élèves ? quels besoins ? quels types d'atelier).

Ces temps de travail d'équipe permettent d'articuler les actions en faveur des élèves en difficulté menées en classe et hors classe.

A raison de 4 concertations de 3h00 au 1er trimestre, 2 concertations au 2ème trimestre et 2 au 3ème trimestre.

- 12 heures de concertation pour l'élaboration et le suivi de projets de cycle et d'école dont 3 heures de concertation avec les intervenants.
- 15 heures de formation et d'animation pédagogique en réseau dont 3 heures de conférence commune avec les familles.
- 60 heures d'ateliers auprès d'élèves à besoins spécifiques.

Scénario 3 :

- 30 heures de concertation pour d'élaboration de PPRE pour les élèves à besoins spécifiques (quels élèves ? quels besoins ? quels types d'atelier). Ces temps de travail d'équipe permettent d'articuler les actions en faveur des élèves en difficulté menées en classe et hors classe.

A raison de 5 concertations de 3h00 au 1er trimestre, 3 concertations au 2ème trimestre et 2 au 3ème trimestre.

- 30 heures de recherche-action accompagnée.
- 18 heures d'animation pédagogique en réseau d'établissements et de concertation pour l'élaboration et le suivi de projets de cycles. Propositions de formations communes à un diocèse pour fédérer les initiatives et développer une réflexion commune. Une partie des 18 heures peut être animée par des intervenants extérieurs.
- 30 heures d'ateliers auprès d'élèves à besoins spécifiques.